

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 01364

Numéro SIREN : 403 232 150

Nom ou dénomination : BDL LA BASSEE

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2020 sous le numéro de dépôt 15653

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

BDL LA BASSEE
7 place du Général de Gaulle
59480 La Bassée

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : BDL LA BASSEE

Numéro RCS : 403 232 150

Numéro Gestion : 1995B01364

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 7 place du Général de Gaulle
59480 La Bassée

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 06/11/2020

Sous le numéro : 15653

Délivré à Lille-Métropole le 25 novembre 2020

Le Greffier,



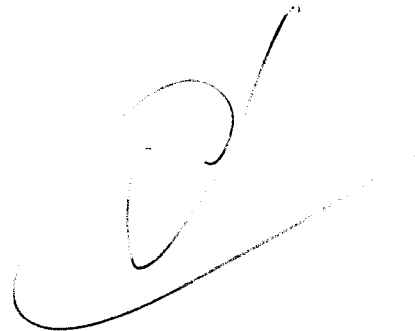
COMPTES ANNUELS

SAS WNH Expertise

7 Place du Général de Gaulle
59480 LA BASSEE

Exercice clos le 30/09/2019

*Copie certifiée conforme
à l'original.*



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai				
Fonds commercial (1)	913 167		913 167	913 167
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	452 682	424 329	28 353	36 017
Installations techniques, matériel et outillage industriel	34 210	32 764	1 446	2 893
Autres immobilisations corporelles	297 939	246 139	51 800	56 759
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	76		76	76
Prêts	1 489		1 489	8 858
Autres immobilisations financières	365		365	365
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 699 943	703 232	996 712	1 018 150
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	688 976	23 098	665 878	705 073
Autres créances	168 791		168 791	89 067
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	7 456		7 456	7 456
Disponibilités	468 800		468 800	528 951
Charges constatées d'avance (3)	11 514		11 514	4 645
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 345 536	23 098	1 322 438	1 335 192
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
TOTAL GENERAL	3 045 480	726 330	2 319 150	2 353 342
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 200	7 392
(3) Dont à plus d'un an (brut)			27 717	77 845

Bilan Passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	195 051	195 051
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	25 188	20 191
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	324 102	321 261
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 094 342	1 086 503
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	63 788	60 758
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	63 788	60 758
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		4 773
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 495	127 162
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 882	11 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 334	72 804
Dettes fiscales et sociales	426 999	483 696
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 927	25 596
Produits constatés d'avance (1)	396 384	480 169
TOTAL DETTES	1 161 021	1 206 081
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 319 150	2 353 342
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 149 138	1 194 199
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		

Bilan Passif

	30/09/2019	30/09/2018
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2019	30/09/2018
Production vendue (services)	2 969 466	2 837 475
Chiffre d'affaires net	2 969 466	2 837 475
Dont à l'exportation	6 740	1 700
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	35 524	52 938
Autres produits		
Total I	3 004 990	2 890 413
Autres achats et charges externes (a)	995 535	920 843
Impôts, taxes et versements assimilés	30 931	36 727
Salaires et traitements	1 035 595	1 019 557
Charges sociales	393 868	406 238
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	37 743	36 415
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	17 148	31 017
Autres charges	23 275	13 860
Total II	2 534 095	2 464 656
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	470 895	425 757
De participation (3)		400
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	46	58
Autres intérêts et produits assimilés (3)	400	
Total V	446	458
Intérêts et charges assimilées (4)	467	2 995
Total VI	467	2 995
RESULTAT FINANCIER (V–IV)	-21	-2 537
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	470 874	423 220

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 037	6 685
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		117 604
Total VII	5 037	124 289
Sur opérations de gestion	24 909	846
Sur opérations en capital	2 904	95 580
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision	3 030	
Total VIII	30 843	96 425
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	-25 807	27 863
Impôts sur les bénéfices (X)	120 965	129 822
Total des produits (I+III+V+VII)	3 010 473	3 015 160
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 686 370	2 693 898
BENEFICE OU PERTE	324 102	321 261

Compte de résultat

	30/09/2019	30/09/2018

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS WNH Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 319 150 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 324 102 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 10 890 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	913 167			913 167
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 100		2 100	
Immobilisations incorporelles	915 267		2 100	913 167
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	452 682			452 682
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 210			34 210
– Installations générales, agencements aménagements divers	92 865			92 865
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	225 156	23 673	43 755	205 074
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	804 913	23 673	43 755	784 831
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	15			15
– Autres titres immobilisés	76			76
– Prêts et autres immobilisations financières	9 223		7 369	1 854
Immobilisations financières	9 314		7 369	1 945
ACTIF IMMOBILISE	1 729 494	23 673	53 223	1 699 943

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 673		23 673
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		23 673		23 673
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 100	43 755	7 369	53 223
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 100	43 755	7 369	53 223

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	303 702
Éléments réévalués	609 464
Éléments reçus en apport	
Total	913 167

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 100		2 100	
Immobilisations incorporelles	2 100		2 100	
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	416 665	7 664		424 329
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 317	1 446		32 764
– Installations générales, agencements aménagements divers	69 688	9 772		79 460
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	191 573	18 861	43 755	166 679
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	709 244	37 743	43 755	703 232
ACTIF IMMOBILISE	711 344	37 743	45 855	703 232

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 871 135 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 489	1 200	289
Autres	365		365
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	688 976	661 259	27 717
Autres	168 791	168 791	
Capital souscrit – appelé, non versé	11 514	11 514	
Charges constatées d'avance			
Total	871 135	842 764	28 371
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	7 369		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FACT A ETABLIR	165 822
FAE J LAIGNEL	3 600
Frs Avoirs non parv	5 408
Total	174 830

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière du portefeuille se monte à 10 952 euros pour une valeur comptable de 7 456 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 3 496 euros.

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	36 017	17 148	30 067	23 098
Total	36 017	17 148	30 067	23 098
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		17 148	30 067	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 23 098 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision pour dépréciation créances douteuses	23 097
TOTAL	23 097

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 499 940,40 euros décomposé en 60 820 titres d'une valeur nominale de 8,22 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	60 758	3 030			63 788
Total	60 758	3 030			63 788
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation Financières Exceptionnelles		3 030			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 149 138 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	312 334	312 334		
Dettes fiscales et sociales	426 999	426 999		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	13 422	13 422		
Produits constatés d'avance	396 384	396 384		
Total	1 149 138	1 149 138		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	4 773			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 8 euros.

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parv	266 441
DETTES PROV POUR CP	49 000
PVI A PAYER	85 000
LITIGE JLA	14 146
CHGS SOCIALES SUR PROV CP	22 050
CS S/ PVI A PAYER	34 000
Etat CHARGES A PAYER	3 404
Total	474 041

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	11 514		
Total	11 514		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES AVANCE	396 383		
Total	396 383		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	30/09/2019	30/09/2018
Produits financiers de participation		400
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	46	58
Autres intérêts et produits assimilés	400	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	446	458
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	467	2 995
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	467	2 995
Résultat financier	-21	-2 537

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 – Transfert de charges d'exploitation	-132	
79115000 – Subv/embauches	5 589	
	5 457	
Total	5 457	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 909	
Autres charges	2 904	
Provisions pour risques et charges	3 030	
Rentrées sur créances amorties		5 025
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		12
TOTAL	30 843	5 037

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Location financière copieur	9 050
Autres engagements donnés	9 050
Total	9 050
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

W.N.H Expertise
Société Par Actions Simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 7 Place du Général de Gaulle
59480 LA BASSEE
403 232 150 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 13 MARS 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 324 102,43 euros, de la manière suivante :

- un résultat de	324 102.43 €
- soit un bénéfice distribuable de	324 102.43 €
- une somme de	273 690.00 €
à la distribution de dividende, soit par action, un montant de 4.50 €	
- et le solde, soit	50 412,43 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 4.5 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que sur le montant total des dividendes distribués, une partie de la somme s'élevant à 8 478 euros est éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code, le reste, soit 265 212 euros n'étant pas éligible à cet abattement.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2018

- Dividende global distribué :	321 261,17 €
soit, par titre :	5,28 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	24 049,69 €
Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	297 211,48 €

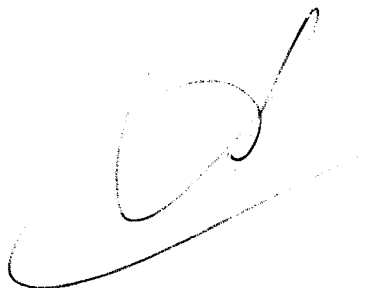
Exercice : 30/09/2017

- Dividende global distribué :	237 198,00 €
soit, par titre :	3,90 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	5 885,10 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	231 312,90 €

Exercice : 30/09/2016

- Dividende global distribué :	225 034,00 €
soit, par titre :	3,70 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	219 450,70 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	5 583,30 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'C' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

W.N.H. EXPERTISE

Société par action simplifiée au capital de 500.000 €

Siège social :

7 place du Général de GAULLE

59480 LA BASSEE

SIREN 403.232.150

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30/09/2019

Jérôme DAVID

Expert comptable & Commissaire aux comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre à Lille

Membre de la Compagnie Régionale de la Cour d'Appel de Douai

Siège social : 1, Place du Maréchal Leclerc
59000 LILLE

Téléphone 03.20.17.17.70

Fax 03.20.17.17.71

E mail : jedavid@nordnet.fr

Ce rapport contient 26 pages

W.N.H. EXPERTISE

Société par action simplifiée au capital de 500.000 €

Siège social :

7 place du Général de Gaulle

59480 LA BASSEE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2019

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la de la société par actions simplifiée W.N.H. EXPERTISE tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion*Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

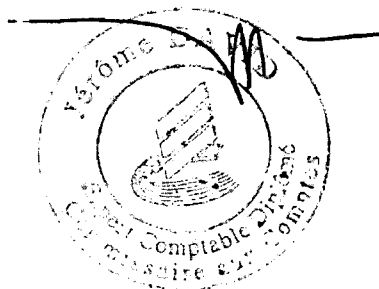
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LILLE, le 20/03/2020
Le commissaire aux comptes
Jérôme DAVID

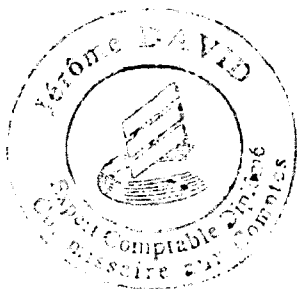


COMPTES ANNUELS

SAS WNH Expertise

7 Place du Général de Gaulle
59480 LA BASSEE

Exercice clos le 30/09/2019



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS WNH Expertise Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 7 Place du Général de Gaulle 59480 LA BASSEE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 3 2 3 2 1 5 0 0 0 0 2 5 Néant ☐ *

Exercice N clos le. 30/09/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	913 166	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	424 328	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	32 763	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	246 139	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	15	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	76	
		Prêts	BF	BG	1 489	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	364	
	TOTAL (II)		BJ	BK	1 699 943	703 231
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	23 097	
		Autres créances (3)	BZ	CA	168 790	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	7 455	
		Disponibilités	CF	CG	468 800	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	11 514		
	TOTAL (III)	CJ	CK	23 097		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actifs* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 045 479	726 329	2 319 150
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS WNH Expertise		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)			DA	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	195 051	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	25 188	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	324 102	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 094 341	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	63 788	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	63 788	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 494	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	11 882	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	312 333	
	Dettes fiscales et sociales			DY	426 998	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	11 927	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	396 383	
TOTAL (IV)			EC	1 161 020		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 319 150		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			EB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Dont Écart de réévaluation libre			ID	
	(3)	Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(4)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(5)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 149 138	
(6)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS WNH Expertise						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	2 962 725	FH	6 740	FI	2 969 465
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 962 725	FK	6 740	FL	2 969 465
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	35 524	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	995 534
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	30 931
	Salaires et traitements*					FY	1 035 595
	Charges sociales (10)					FZ	393 868
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	37 742
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	17 147
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	23 275
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 534 095
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	470 895
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	46
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	399
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	445
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	467
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	467
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(21)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	470 873

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS WNH Expertise</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 036	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 036	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	24 909	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 904	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	3 029	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	30 843	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(25 806)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	120 965	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 010 472	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 686 370	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	324 102	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	9 947
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 456	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Autres charges	24 909		
Provisions pour risques et charges	2 904			
Rentrées sur créances amorties	3 029			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 024		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS WNH Expertise										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	915 266	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	452 682	KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	34 210	KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	92 864	KW		KX			
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	225 156	LC		LD	23 673			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	804 912	LO		LP	23 673			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	15	8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP	76	IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	9 222	IU		IV					
TOTAL IV				LQ	9 313	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 729 493	ØH		ØJ	23 673				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	2 100	LW	913 166	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG		MH	452 682	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	34 210	ML		
		Inst. gales., agencs, aménagements divers			IU		MM		MN	92 864	MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	43 754	MT	205 074	MIU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	43 754	NH	784 831	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IO		ØX		ØY	15	ØZ	
Autres titres immobilisés				JI		2B		2C	76	2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	7 368	2F	1 853	2G			
TOTAL IV				I3		NJ	7 368	NK	1 945	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	53 223	ØL	1 699 943	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS WNH Expertise</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	2 100	PF		PG	2 100	PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	416 664	PW	7 664	PX		PY	424 328	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	31 317	QA	1 446	QB		QC	32 763	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	69 688	QE	9 771	QF		QG	79 460	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	191 573	QM	18 860	QN	43 754	QO	166 679	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	709 243	QV	37 742	QW	43 754	QX	703 231	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	711 343	ØP	37 742	ØQ	45 854	ØR	703 231	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS WNH Expertise**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B	6C	6D
	– incorporelles	6E	6F	6G	6H
	– corporelles	02	03	04	05
	– titres mis en équivalence	9U	9V	9W	9X
	– titres de participation	06	07	08	09
	– autres immobilisations financières (1) *	6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	7C	7D	7E
	TOTAL III	7F	7G	7H	7I
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7J	7K	7L	7M
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	UG
		– financières	UH	UI	UJ
		– exceptionnelles	UJ	UK	UL
Titres mis en équivalence		montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.	10		

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS WNH Expertise										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)		UP	1 489		UR	1 200		US	289	
	Autres immobilisations financières		UT	364		UV			UW	364	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	27 717						27 717	
	Autres créances clients		UX	661 258		661 258					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Intérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	38 073		38 073					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	50 272		50 272					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	23 756		23 756					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	56 688		56 688					
	Charges constatées d'avance		VS	11 514		11 514					
	TOTALUX			VT	871 134		VU	842 763		VV	28 370
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	7 368					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	312 333		312 333						
Personnel et comptes rattachés		8C	157 777		157 777						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	113 101		113 101						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	149 037		149 037						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 083		7 083						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 494		1 494						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	11 927		11 927						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	396 383		396 383						
TOTALUX			VY	1 149 138		VZ	1 149 138				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	8		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 772		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS WNH Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 319 150 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 324 102 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

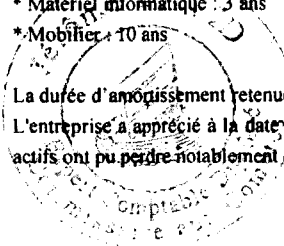
Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

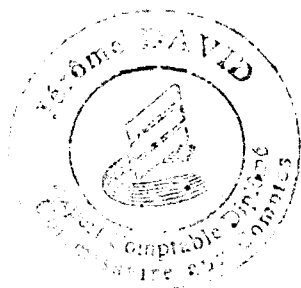
Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 10 890 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

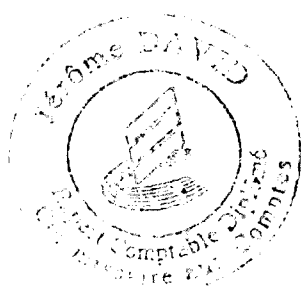


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	913 167			913 167
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 100		2 100	
Immobilisations incorporelles	915 267		2 100	913 167
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	452 682			452 682
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 210			34 210
– Installations générales, agencements aménagements divers	92 865			92 865
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	225 156	23 673	43 755	205 074
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	804 913	23 673	43 755	784 831
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	15			15
– Autres titres immobilisés	76			76
– Prêts et autres immobilisations financières	9 223		7 369	1 854
Immobilisations financières	9 314		7 369	1 945
ACTIF IMMOBILISE	1 729 494	23 673	53 223	1 699 943



Notes sur le bilan

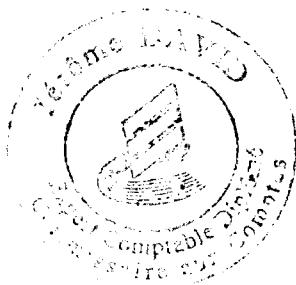
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 673		23 673
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		23 673		23 673
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 100	43 755	7 369	53 223
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 100	43 755	7 369	53 223

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

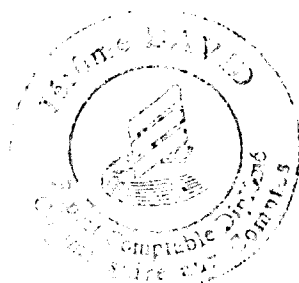
	30/09/2019
Éléments achetés	303 702
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	609 464
Total	913 167



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 100		2 100	
Immobilisations incorporelles	2 100		2 100	
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	416 665	7 664		424 329
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 317	1 446		32 764
– Installations générales, agencements aménagements divers	69 688	9 772		79 460
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	191 573	18 861	43 755	166 679
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	709 244	37 743	43 755	703 232
ACTIF IMMOBILISE	711 344	37 743	45 855	703 232



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 871 135 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

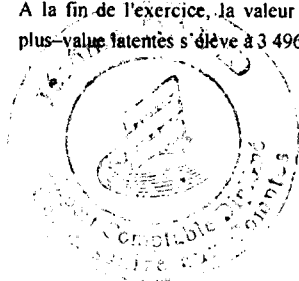
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 489	1 200	289
Autres	365		365
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	688 976	661 259	27 717
Autres	168 791	168 791	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 514	11 514	
Total	871 135	842 764	28 371
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	7 369		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FACT A ETABLIR	165 822
FAE J LAIGNEL	3 600
Frs Avoirs non parv	5 408
Total	174 830

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière du portefeuille se monte à 10 952 euros pour une valeur comptable de 7 456 euros. Le montant des plus-values latentes s'élève à 3 496 euros.



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

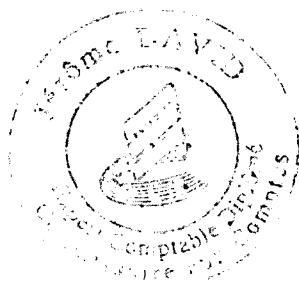
Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	36 017	17 148	30 067	23 098
Total	36 017	17 148	30 067	23 098
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		17 148	30 067	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 23 098 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision pour dépréciation créances douteuses	23 097
TOTAL	23 097



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 499 940,40 euros décomposé en 60 820 titres d'une valeur nominale de 8,22 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	60 758	3 030			63 788
Total	60 758	3 030			63 788
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		3 030			



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 149 138 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	312 334	312 334		
Dettes fiscales et sociales	426 999	426 999		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	13 422	13 422		
Produits constatés d'avance	396 384	396 384		
Total	1 149 138	1 149 138		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	4 773			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 8 euros.

Charges à payer

	Montant
Frs fact non parv	266 441
DETTES PROV POUR CP	49 000
PVI A PAYER	85 000
LITIGE JLA	14 146
CHGS SOCIALES SUR PROV CP	22 050
CS S/ PVI A PAYER	34 000
Etat CHARGES A PAYER	3 404
Total	474 041

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	11 514		
Total	11 514		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES AVANCE	396 383		
Total	396 383		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 500 euros

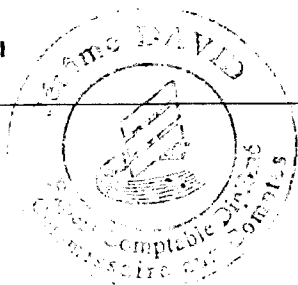
Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	30/09/2019	30/09/2018
Produits financiers de participation		400
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	46	58
Autres intérêts et produits assimilés	400	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	446	458
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	467	2 995
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	467	2 995
Résultat financier	-21	-2 537

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 – Transfert de charges d'exploitation	-132	
79115000 – Subv/embauches	5 589	
	5 457	
Total	5 457	



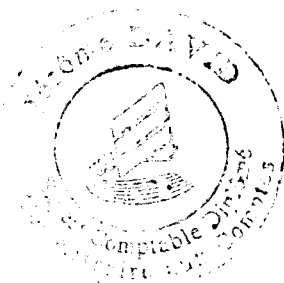
Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 909	
Autres charges	2 904	
Provisions pour risques et charges	3 030	
Rentrées sur créances amorties		5 025
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		12
TOTAL	30 843	5 037



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Location financière copieur	9 050
Autres engagements donnés	9 050
Total	9 050
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

